



Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

Mars 2020

3, place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97 - Site : www.boissettes.fr - E-Mail : mairie@boissettes.fr

ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

En période pré-électorale la communication du maire ne doit pas être constitutive d'une propagande en faveur de qui que ce soit, respectant ainsi le sacro-saint principe de neutralité. Je ne parlerai donc pas des réalisations de la mandature qui s'achève sauf pour dire que ce qui a été décidé et entrepris l'a été dans l'intérêt général, avec le souci permanent d'un usage responsable des deniers publics

et surtout grâce à celles et ceux qui m'ont accompagné durant ces six années.

Merci donc aux employés municipaux, Marie-Laure pour son implication auprès des habitants, Patrick et Dylan pour le soin qu'ils apportent à l'entretien des rues et espaces verts.

Merci aux élus, adjoints et conseillers qui ont donné de leur temps en fonction de leur disponibilité pour défendre, valoriser et embellir le patrimoine communal.

Merci aux bénévoles de l'ABSL qui font de chaque commémoration et événement festif un moment unique de convivialité.

Merci surtout à vous, cher(e)s administré(e)s, de la confiance que vous m'avez accordée. Je vous quitte avec émotion, pour des motifs familiaux et de santé...

En mars 2014 j'ai signé avec vous un contrat moral d'une durée déterminée de six ans durant lesquels j'ai essayé chaque jour d'accomplir au mieux ma mission de service public.

Pour conclure, je rappellerai que les actions municipales sont d'autant plus légitimées que le suffrage est massif: soyez nombreux une fois encore à venir voter les 15 et 22 mars.

Bernard FABRE, Maire

MESSAGE DU COMITÉ DE RÉDACTION

Chers Lecteurs et Lectrices,

Fabienne Colin-Faure, Xavier Daras et moi-même, vous remercions de votre intérêt pour le *Journal de Boissettes*. Nous nous sommes efforcés au cours de ces six années d'améliorer le contenu, le visuel et la périodicité de parution pour vous informer au mieux sur la vie de la commune. Dans le numéro 100, je relatais l'histoire de ce journal depuis sa première parution en juin 1989. De nouvelles plumes vont désormais écrire la suite.

Et n'oubliez pas que « *si le tambour du garde champêtre a disparu depuis quelque temps et on ne peut qu'en conserver une certaine nostalgie, le bulletin municipal doit pénétrer dans chaque foyer* » (Éditorial du Maire / Journal de Boissettes n° 1) c'est aujourd'hui le rôle complémentaire de la *Lettre de Boissettes*, newsletter envoyée à tous les habitants qui s'inscrivent gratuitement à partir du site: www.boissettes.fr/newsletter

Franceline Adt-Guilbert, Rédactrice en chef

PROCHAINES DATES À RETENIR

Dimanche 15 mars et

Dimanche 22 mars: élections municipales



Le Commandant du Centre de Transmissions de la Marine et les élus du CME

AU SOMMAIRE:

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le CME en visite au CTM

Approbation de la modification du PLU

Achèvement des travaux du cimetière

Premier aperçu du futur lotissement des Cygnes

Poste à pourvoir

VIE DU VILLAGE

Vœux du Maire

Deuxième rencontre de bowling

Des nouvelles du recensement

Halte aux feux de cheminée

Rues dégagées et sécurisées

HOMMAGES

VIE ASSOCIATIVE

ABSL

PARTENAIRES TERRITORIAUX

SMITOM

CAMVS

INSEE

AGENDA

INFORMATIONS MUNICIPALES

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les 7 enfants du CME accompagnés des élus aux Affaires Scolaires des communes de Boissise-La-Bertrand et de Boissettes ont visité mercredi matin 22 janvier le Centre de Transmission de la Marine -CTM- de Sainte Assise.

Comme les trois autres centres répartis sur le territoire national, le CTM de Sainte Assise a pour mission de relayer les messages aux sous-marins et pour le commandant la responsabilité de transmettre un éventuel ordre d'attaque du Président de la République. Il est donc classé *secret défense*, l'accès est strictement contrôlé et les enfants sont un peu intimidés.

Mais l'accueil dans la salle de conférence par le commandant Prioux et son état-major est d'emblée chaleureux et bienveillant : chocolat chaud et viennoiseries dégustés pendant la projection commentée d'un film sur la vie à bord d'un sous-marin.

Les officiers présents sollicitent la curiosité des enfants et répondent à leurs nombreuses questions. La visite se termine par la salle de contrôle du site dont la surveillance est assurée 24 heures sur 24 par les fusiliers marins, très impliqués bien qu'un peu nostalgiques de la mer !



APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLU

Le Conseil Municipal réuni en session extraordinaire le 14 janvier a approuvé la modification N° 1 du PLU.

L'avis officiel de modification ayant été publié dans la *République de Seine-et-Marne* du 3 février.

Le nouveau PLU incluant cette modification N° 1 est opposable 1 mois après, soit à partir du 3 mars 2020.

Le PLU modifié est consultable en Mairie ou sur <http://www.boissettes.fr/plan-local-d-urbanisme>

À noter qu'une modification simplifiée, lancée le 12 février 2020 afin de corriger des erreurs cartographiques sur le document graphique du PLU voté le 14 janvier 2020, est en cours de procédure.

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DU CIMETIÈRE

On vous l'annonçait dans le précédent journal : notre joli cimetière a fait peau neuve pour le printemps tout proche, la croix centrale et le portail ont été repeints.

C'est désormais un agréable lieu de recueillement et pourquoi pas, de promenade.

Coût des travaux = 110 623 €.

Mais après déduction des deux subventions obtenues :

- du Fonds d'Équipement Rural -FER- de 20 207 €,
- de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux -DETR- de 38 942 €,

COÛT POUR LA COMMUNE = 42 474 €.

PREMIER APERÇU DU FUTUR LOTISSEMENT DES CYGNES



15 février 2020

Vous l'avez remarqué en passant rue Brouard, les travaux d'aménagement du lotissement des Cygnes vont bon train : création de la *Rue des Vignes** et de terrains destinés à la construction prochaine de 12 pavillons.

La population du village va ainsi croître et sans doute rajeunir !

Pour sa part, la commune de Boissettes a acquis à titre conservatoire un terrain de 400 m² adossé à la cour de la salle communale.

**En référence aux vignes qui couvraient en grande partie le territoire de la commune jusqu'au XIX^e siècle.*

LE POSTE DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE EST À POURVOIR

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse dédiée suivante : mairiedeboissettes@gmail.com

VIE DU VILLAGE

VŒUX DU MAIRE



Dimanche 12 janvier à 16h00 s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux, dernière de la mandature.

Le maire, Bernard Fabre et Jean-Paul Anglade, premier adjoint ont accueilli chacun et chacune des 120 participants, parmi lesquels des élus des petites communes de l'Agglomération ainsi qu'Olivier Faure, Député de la circonscription et Secrétaire du Parti Socialiste, Louis Vogel, Président de la CAMVS et Franck Vernin, Conseiller départemental et Maire du Mée-Sur-Seine.

En prononçant son discours de fin de mandature, de remerciements et d'adieu, Bernard Fabre a eu bien du mal à contenir son émotion.

Et en cadeau de départ, il a créé la surprise en chantant et en s'accompagnant à la guitare une adaptation toute personnelle de la chanson de Graeme Allwright *Il faut que je m'en aille* (1967) dont le public a repris le refrain.

Le champagne généreux et les galettes des rois savoureuses ont contribué à passer de la gravité au plaisir de ce moment de partage.



Couronnés quel que soit l'âge

POUR QUE LES RUES DE BOISSETTES SOIENT DÉGAGÉES ET SÉCURISÉES...

Nous vous rappelons que les bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte. Ils doivent être sortis au plus tôt la veille au soir du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrés le jour même, sous peine d'amende et/ou de retrait des bacs à vos frais par le SMITOM... (Conformément au règlement de collecte du SMITOM LOMBRIC).

VEUILLEZ A RAMONER RÉGULIÈREMENT LE CONDUIT DE VOTRE CHEMINÉE

Le 16 janvier au matin un feu de cheminée s'est déclaré dans une maison du village provoquant l'incendie d'une partie de la toiture. Fort heureusement les pompiers du SDIS sont intervenus rapidement et efficacement à l'aide d'une nacelle. La toiture a été très endommagée mais il n'y a pas eu de blessé et la majeure partie de la maison reste habitable.

À l'occasion de ce sinistre, la municipalité relaie quelques conseils du SDIS :

Faites régulièrement ramoner le conduit d'évacuation des fumées de votre cheminée. Cette opération permet de décoller les résidus de combustion et d'éviter un départ de feu.

Idéalement, faites appel à un ramoneur.

En matière d'entretien des cheminées, il est conseillé de faire ramoner au minimum une fois par an votre installation. Renseignez-vous auprès de votre assureur, il a peut-être des exigences particulières sur ce point précis (certaines assurances obligeant à deux ramonages par an).

DEUXIÈME RENCONTRE DE BOWLING TRÈS DISPUTÉE

Trois couloirs, 17 joueurs et joueuses et trois générations présentes ce lundi 10 février.

Ce sont les vacances scolaires, certains sont venus accompagnés de leurs enfants ou petits-enfants : aussi le jeu est dynamique et la compétition ardue ! Deux parties ont été disputées avec des gagnants mais jamais de perdants : on est là pour le plaisir de jouer ensemble, c'est ça l'esprit de Boissettes !



Homages

À ceux qui nous ont quitté et nos condoléances à leurs familles.
Madame Claude SIRVEN, épouse ZEEGERS le 25 novembre 2019,
Monsieur Michel REGENT le 8 février 2020



Comme chaque année, l'ABSL a offert un dîner pour remercier les Boissettais(es) qui aident l'association lors des différentes festivités organisées dans le village. Dans une ambiance conviviale et propice aux échanges, les convives ont partagé un couscous le 15 février.

L'ABSL fait le vœu que dans les années à venir, le nombre d'invités à ce dîner augmente, signe que vous serez nombreux à participer à la vie associative du village.



Nous vous rappelons que l'Association Boissettes Sports et Loisirs - ABSL - a pour mission de proposer et d'organiser des activités sportives, festives et culturelles dans le cadre communal.

Elle tiendra son assemblée générale le samedi 16 mai à 11 heures dans la salle communale.

Cette année le Conseil d'Administration se renouvelle en profondeur du fait du départ bien légitime de plusieurs de ses membres, aux manettes depuis longtemps. C'est pourquoi l'ABSL fait appel à vous pour la rejoindre et assurer la continuation de ses actions et pour en initier de nouvelles.

Donnez un peu de votre temps en échange de moments de grande convivialité!

Rappel des activités:

Randonnée, les mercredi et vendredi à 9 h 30 - Pétanque, le mardi à 14 h 30 - Cartes, le mardi à 20 h 00 - Bowling: prochain rendez-vous à La Cartonnerie les 16 mars à 19 h 00.

Cinéma en plein air le 13 juin: la séance se déroulera cette année à Boissise-La-Bertrand, selon le principe de l'alternance décidé par nos deux communes.

AGENDA

Reprise du ramassage des conteneurs à végétaux - 20 mars

Élections municipales - 15 et 22 mars

Assemblée Générale de l'ABSL - 16 mai

Journée Portes Ouvertes du SMITOM - 6 juin

Cinéma en plein air - 13 juin

Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr

PARTENAIRES TERRITORIAUX

Deux dates pour vous:

- Reprise du ramassage des bacs à végétaux le **vendredi 20 mars**.

- Journée Portes Ouvertes le **samedi 6 juin** à Vaux-Le-Pénil de 10 à 17 heures:

Plus d'informations sur www.lombric.com



Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'Agglomération exerce la compétence Eau Potable. Il s'agit d'un transfert de compétence obligatoire, des communes du territoire vers l'Agglo, dans le cadre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe.

À travers ses délégataires (Véolia et Suez), L'Agglo gère désormais le réseau communautaire, c'est-à-dire les réseaux **avant le compteur d'eau**, à la place des communes. Elle n'est pas compétente pour le réseau privé, c'est-à-dire la partie du réseau située **après le compteur**.

Si vous constatez une fuite sur le réseau communautaire (**avant le compteur d'eau**), une odeur et/ou un goût de l'eau suspects:

- en heures ouvrables (8 h 30-12 h 15 / 13 h 30-17 h 30), vous pouvez joindre le service Environnement au 01 64 79 25 25. Le niveau d'urgence sera conjointement défini et une équipe sera mobilisée si nécessaire par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

- de nuit et le week-end, contactez Véolia au 09 69 36 86 24. Et pour en savoir plus:

<https://www.melunvaldeseine.fr/lagglomeration/environnement/eau-potable>



RECENSEMENT 2020

La collecte du recensement est terminée depuis le 16 février 2020. La question que chacun se pose maintenant est « combien d'habitants à Boissettes en 2020 ? ».

C'est l'INSEE qui publiera le chiffre en fin d'année. La science statistique étant assez complexe, attendons la vérité officielle. Sachez que le nombre officiel d'habitants en 2019 est de 406 pour 196 logements.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-77038>.

La participation des habitants a été très satisfaisante puisque nous avons des retours sur 90 % des logements.

Merci à tous d'avoir réservé le meilleur accueil à notre agent recruteur M^{me} Nadaud qui a très bien rempli sa mission; c'était son deuxième recensement à Boissettes.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne COLIN-FAURE, Xavier DARAS

Parution 3 fois par an: mars, juillet et novembre - Tirage 250 ex - Distribution par nos soins